

**PARPETTE Chantal**, [Chantal.Parpette@univ-lyon2.fr](mailto:Chantal.Parpette@univ-lyon2.fr)  
 Université Lyon 2, Laboratoire ICAR

## ENTRETIEN

### Le Français sur Objectif Universitaire dans un département de français : démarche légitime ou paradoxale ?

Article reçu le : 25.10.2023 / Accepté le : 08.12.2023 / Publié le : 24.01.2024

#### Résumé

Au terme de ce numéro, la rédaction *d'Action didactique* a échangé avec Chantal Parpette autour de la notion et de la méthodologie du Français sur objectif universitaire (FOU), en mettant plus particulièrement l'accent sur la place du FOU dans les départements d'études françaises.

**Mots-clés** : français sur objectif universitaire, département d'études françaises, discours disciplinaires, méthodes d'enseignement.

#### French for University Purposes in a French department: a legitimate or paradoxical approach?

#### Abstract:

At the end of this issue, the editorial team at *Action didactique* spoke with Chantal Parpette about the concept and methodology of French for University Purposes (FOU), with particular emphasis on the place of FOU in French studies departments.

**Keywords**: french for university purposes, french studies department, disciplinary discourse, teaching methods

#### Pour citer cet article:

PARPETTE Chantal (2023). Le Français sur Objectif Universitaire dans un département de français : démarche légitime ou paradoxale ? *Action Didactique*, [En ligne], 6 (2), 218-225. Url. Adresse URL de l'article à ajouter.

#### Pour citer le numéro :

POLLET Marie-Christine et PARPETTE Chantal (dir.). (2023). Didactique des discours de l'enseignement supérieur. *Action Didactique* [En ligne], 6 (2). <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>



Cet article est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International **CC BY-NC-ND 4.0**  
[https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr\\_CA](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr_CA)

**AD - Vous avez publié avec Jean-Marc Mangiante, en 2011, un ouvrage intitulé *Le français sur objectif universitaire (FOU)*. Est-ce que cette dénomination correspond à la formulation *Didactique des discours de l'enseignement supérieur* qui est le titre du présent numéro *d'Action didactique* ?**

La réponse est clairement oui. Le choix du terme FOU - que nous avons peut-être contribué à populariser mais dont nous ne sommes pas les créateurs - est lié à celui de *Français sur objectif spécifique* (2004) dont il est la mise en œuvre dans les contextes universitaires. La démarche FOS s'applique aussi bien aux besoins en langue française des étudiants allophones qu'à d'autres locuteurs non natifs, médecins, cuisiniers ou autres, dans le cadre de leur profession ou fonction.

Le contexte d'émergence du FOU peut être schématisé de la manière suivante : des étudiants allophones arrivent dans une université française pour préparer un diplôme d'économie, de physique, ou de géographie. Ils se retrouvent dans un nouveau système universitaire, qui a son fonctionnement institutionnel, pédagogique, culturel, propre. Et ils doivent mettre à niveau leur maîtrise du français par rapport aux compétences langagières et aux savoir-faire dont ils doivent faire preuve dans le cadre de leurs études, à savoir : la compréhension de l'organisation des cursus (inscription, choix des cours, sessions d'examen, relation entre cours magistraux et travaux dirigés, etc.), l'écoute des cours, la lecture des textes de la discipline, la rédaction des travaux dans les formats discursifs adaptés à chaque discipline concernée, les aspects culturels.

**AD - Dans ce numéro, des auteurs évoquent des pays comme l'Algérie, le Maroc, le Liban, ou le Cameroun, des contextes où les étudiants suivent un cursus en français dans leur pays d'origine...**

C'est vrai, on se situe là dans le contexte des filières francophones. Cela ne change pas la démarche dans son fonctionnement fondamental mais cela réduit le champ des besoins. Si l'université constitue un cadre culturel différent de celui du secondaire, les étudiants n'ont pas à s'adapter en plus à une autre culture nationale. Par ailleurs, dans un certain nombre de cas, les relations avec l'administration et tout ce qui se passe hors des cours, sur le campus se déroule en langue locale. Sans oublier que la langue maternelle constitue aussi pour les étudiants et les enseignants un recours en cas de difficulté pendant les cours, comme le montrent certains articles ici, en général d'ailleurs pour le regretter dans la mesure où c'est le signe d'une maîtrise insuffisante de la langue véhiculaire des enseignements.

### **AD – Et en quoi consiste concrètement un programme de FOU ?**

Face à cette situation, le programme d'accompagnement linguistique qui est proposé aux étudiants relève de la démarche du français sur objectif spécifique. Elle consiste à analyser les situations d'étude et les discours qui circulent dans la discipline concernée, et à construire un programme linguistique à partir de ces données.

Globalement, les programmes de FOU sont centrés sur :

- la compréhension de cours à partir d'enregistrements de cours réels,
- la lecture de documents de cours, photocopiés, articles, ouvrages complets,
- la rédaction des travaux demandés dans la discipline,
- la présentation orale de travaux.

À cela s'ajoute, dans le cas d'études en mobilité, les savoir-faire institutionnels et culturels.

Tout cela demande au préalable une importante collecte de données, une collaboration poussée avec les enseignants des disciplines, et des analyses de discours permettant de découvrir les caractéristiques des discours oraux et écrits reçus et produits par les étudiants. La difficulté de la démarche tient essentiellement au fait que l'enseignant de FOU se retrouve aux prises avec des domaines qu'il ne connaît pas, en l'occurrence des spécialités universitaires éloignées de la sienne. C'est ce qu'évoque clairement ici l'article consacré à l'analyse des cours de droit et des cours de français de spécialité censés être au service des premiers.

### **AD – Peut-on dire la même chose pour les départements de français ?**

La situation des départements de français peut être présentée brièvement de la manière suivante. Les programmes sont largement structurés autour de l'enseignement de la langue de communication, en début de licence, puis d'enseignements souvent appelés « spécialisés » de littérature, linguistique, et traduction. Or, dans un très grand nombre de cas, les enseignants font état d'un niveau insuffisant de maîtrise de la langue chez les étudiants qui n'arrivent pas à suivre de manière efficace les cours spécialisés.

Doit-on opter pour l'introduction de cours de FOU pour tenter de résoudre ce problème ? A mon avis, non, et je vais essayer d'expliquer pourquoi.

Le principe du FOU consiste à mettre *le cours de français au service d'une autre discipline*. La physique, la géographie, ou l'économie sont les *objets d'apprentissage*. La langue française est *l'outil de communication* au service de la transmission des connaissances disciplinaires. Ce sont deux éléments distincts. L'enseignant de physique ou de géographie n'a pas de compétence dans l'enseignement du français et si les étudiants allophones manifestent des défaillances en langue, il compte sur un enseignant de français langue étrangère pour pallier ces difficultés. Et celles-ci doivent être résolues rapidement si l'on veut que les étudiants réussissent leurs études. Un programme de FOU s'inscrit donc toujours dans une certaine urgence.

La spécificité d'un département de français est de cumuler les deux fonctions d'enseignement *du* français et d'enseignement *en* français. Reprenons les trois critères évoqués plus haut :

- La distinction entre objet d'apprentissage (les connaissances de géographie par exemple) et l'outil de communication (la langue française) est-elle à l'œuvre dans un département de français ? Non. Il s'agit certes de deux fonctions différentes mais dans les deux cas de langue française.
- L'enseignant de littérature française, de linguistique, de traduction, est-il incompétent en matière d'enseignement de la langue comme outil de communication, à l'instar de l'enseignant de géographie ou de physique ? Non, bien évidemment. Un enseignant spécialisé en traduction, en littérature ou en linguistique n'est souvent pas formé à l'enseignement du français de communication de niveau élémentaire - de A1 à B2 pour le dire rapidement - mais son champ d'intervention est tout de même toujours celui de la langue française, contrairement à un enseignant d'une autre discipline.
- Les étudiants sont-ils en situation d'urgence, ont-ils besoin de relever rapidement leur niveau de français pour suivre leurs cours ? Non, il n'y a pas urgence en ce sens qu'il s'agit d'une formation complète sur trois ou quatre années, intégrant un ensemble d'enseignements tous consacrés à la langue française et censée les conduire à l'obtention d'une licence.

On le voit, aucun des paramètres fondamentaux du FOU n'est à l'œuvre dans les départements de français. Et si un cours de FOU est tout à fait légitime et souhaitable en géographie ou en physique parce qu'il revient à *mettre un cours de français au service des cours de géographie ou de physique*, il paraît pour le moins étrange de mettre un cours de français au service d'autres

cours de français, même s'il s'agit de littérature ou de linguistique. Ces disciplines, aussi spécialisées soient-elles, font partie du domaine de la langue française.

### **AD – Alors comment traiter les problèmes de français rencontrés chez les étudiants francisants ?**

Pour ma part, je dirais d'abord à travers une démarche institutionnelle. Dans certains départements de français, on constate, il est vrai, une inadéquation entre les deux fonctions de la langue française qui empêche les étudiants de suivre efficacement leurs cours de linguistique, de littérature ou de traduction dispensés en français. Si la relation entre les deux s'avère problématique, si la langue-outil est insuffisamment maîtrisée pour que les données littéraires ou autres soient transmises efficacement, la remédiation ne réside pas pour autant dans la mise en place d'un cours de FOU. Au sein d'un département de français, c'est en termes institutionnels, et en quelque sorte stratégiques, que doit être pensé le problème : les cours de spécialité n'interviennent-ils pas trop tôt ? Leurs contenus ne sont-ils pas trop complexes ? Dans nombre de départements, par exemple, la littérature française est abordée dans l'ordre chronologique, les œuvres des 18<sup>e</sup> ou 19<sup>e</sup> siècles étant étudiées avant celles du 20<sup>e</sup> ou du 21<sup>e</sup>. Stendhal avant Rollin, Zola avant Ernaux... alors que l'éloignement temporel rend considérablement plus complexe la compréhension de l'environnement social des œuvres, des thèmes traités, et souvent de l'écriture même. Ne vaudrait-il pas mieux commencer un programme de littérature par les œuvres contemporaines et remonter ensuite dans le temps ? C'est donc peut-être d'abord dans la révision de l'organisation du cursus que réside une partie de la solution. Je peux citer ici des informations recueillies il y a quelques années auprès de collègues francisants de l'université de Birzeit en Palestine. Devant les difficultés rencontrées, qui sont celles que nous venons d'évoquer, un certain nombre de décisions ont été prises pour faire évoluer le cursus du département de français, notamment :

- réajuster la répartition du volume horaire attribué aux cours ;
- échanger la place de quelques cours optionnels et obligatoires : le cours *d'Analyse contrastive des textes* devient un cours optionnel (...) et les cours de *l'Actualité 1 et 2* deviennent des cours obligatoires étant donné qu'ils permettent un renforcement des connaissances de base à l'oral comme à l'écrit ;
- renforcer la compétence de l'écrit par l'ajout d'un cours supplémentaire de *Pratique de la langue* ;

- etc.

Ce type de réajustement interne à l'organisation des enseignements apparaît assez régulièrement dans les réflexions et les décisions prises par les autorités universitaires lorsque des bilans révèlent des résultats insatisfaisants chez les étudiants des départements de français.

Par ailleurs, les méthodes de travail jouent aussi un rôle important dans le développement des compétences que l'on souhaite voir acquérir par des diplômés de français :

- quel que soit le cours, mettre en place des formes de travail dynamiques, qui limitent l'intervention de l'enseignant et laissent plus de place aux apprenants à travers des interactions en petits groupes et des tâches en commun peut contribuer à accélérer l'apprentissage ;
- travailler l'expression écrite par des procédures de modélisation, par des pratiques discursives « à la manière de » pour préparer le terrain à une réflexion sur les genres textuels ;
- développer des pratiques de passage de l'oral à l'écrit, pour développer une conscience discursive.

Ce ne sont là que quelques brefs exemples. Nul doute qu'une solide réflexion au sein des équipes enseignantes des départements de français peut amener un certain nombre de solutions.

Comme on le voit, il y a trois niveaux d'intervention - organisation du cursus, contenus de cours, et méthodes d'enseignement - qui peuvent contribuer à répondre aux fréquentes interrogations présentes dans la communauté enseignante des départements de français. Et si l'introduction d'un cours de FOU a toute sa raison d'être dans un département de physique ou d'histoire, il est bien inutile d'ajouter un enseignement supplémentaire de français à une formation dont toutes les composantes concernent la langue française.

### Références bibliographiques

- Mangiante, J-M. et Parpette, C. (2004). *Le français sur objectif spécifique*. Hachette FLE.
- Mangiante, J-M. et Parpette, C. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. PUG.

## AUTEURE

**Chantal PARPETTE** a été maitresse de conférences en Didactique du Français langue étrangère à l'Université Lumière-Lyon 2 de 1993 à 2017, après une première partie de carrière où elle a enseigné le Français langue étrangère en École d'ingénieurs pendant une quinzaine d'années. Elle travaille notamment sur la méthodologie du *Français sur objectif spécifique*, et ses différentes mises en œuvre dans les contextes professionnels et universitaires. Ses travaux portent également sur l'analyse et la compréhension des discours oraux, ainsi que sur les documents authentiques, problématiques fortement liées à celle de la maîtrise des compétences universitaires.

Elle a publié deux ouvrages à destination des enseignants, *Le français sur objectif spécifique* (Hachette 2004), et *Le français sur objectif universitaire* (PUG 2011) en collaboration avec J-M. Mangiante (université d'Artois). Elle a ensuite publié avec J. Stauber un ouvrage à destination des étudiants d'économie *Réussir ses études d'économie-gestion en français* (PUG 2014), qui illustre concrètement la méthodologie proposée dans *Le français sur objectif universitaire*.

### Sélection bibliographique

#### Articles et ouvrages

Boukhannouche, L. et Parpette, C. (2019). « La modélisation, une démarche pour le développement des compétences rédactionnelles », *Action didactique* 2, université de Bejaia, Algérie. <http://univ-bejaia.dz/action-didactique>

Parpette, C. (2018). « Le français sur objectif universitaire : entre contexte, savoir-faire didactique et stratégie institutionnelle », in Vujovic, A., Spirajic Dokic, S. et Paapric, M. *Langues sur objectifs spécifiques et identité professionnelle*, Université de Belgrade, 55-67.

Bouchet, K. et Parpette, C. (2017). « Dialogisme et réception des cours magistraux en Français langue étrangère », in *Cahiers de l'ACEDLE 2017-2*. <https://journals.openedition.org/rdlc/1852>

Mangiante, J-M. and Parpette, C. (2016). « Le FOU : des dispositifs à la mise en oeuvre didactique », in : Bordo, W., Goes, J. et Mangiante, J-M. (Eds.) *Le Français sur Objectif Universitaire - Entre apports théoriques et pratiques de terrain*. Arras : Artois Presses Université, 163-178.

Parpette, C (2014). « Contexte local et stratégie de programmation en français sur objectif universitaire », in Franic I. & Ruet, M. *Le français sur objectif universitaire : du concept à la pratique*, Zagreb : FF press, pp. 11-23

Bouchard, R., Parpette, C. (2012). « Littéracie universitaire et orolographisme : le cours magistral entre écrit et oral », *Pratiques* 53-54, 95-210.

Parpette, C. (2010). « Quelques réflexions sur des pratiques croisées entre formation linguistique et enseignement disciplinaire », *Le français dans le monde, Recherches & Applications* 47, Paris : CLE International, 106-115.

Bouchard, R., Parpette, C. (2010). « Plurisémioticité et multimodalité dans un cours magistral scientifique » in Rabatel, A. (éd.). *Reformulations pluri-sémiotiques en situation de formation didactique et professionnelle*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 97-116.

Direction d'ouvrages :

Albuquerque-Costa, H. et Parpette, C. (2017). *Français sur objectif universitaire : méthodologie, formation des enseignants, conception de programmes*, collection Enjeu vol.4, Paulistana Editora, Sao Paulo.

Auger, N., Dufour, S. et Parpette, C. (2017). Dialogisme et discours en situations didactiques, *Les Cahiers de l'Acedle*, 14-2. <https://journals.openedition.org/rdlc/1832>

Parpette, C., Mangiante, J-M. (2010). *Le Français dans le Monde, Recherches & Applications* 47 « Faire des études supérieures en français ». CLE International, 186 p.